

LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

L'asile St-Benoît-Joseph pour les aliénés et les épileptiques à la Longue-Pointe,

(Suite).

La terre donnée aux Frères de la Charité par M. Berthelet contenait 170 arpents. Elle est située, comme nous l'avons vu, à proximité du village de la Longue-Pointe et l'agrandissement de ce centre de population en a fait une partie importante de ce groupe d'habitants. La première pensée du donateur avait choisi la paroisse St-Hubert pour fournir aux Frères de la Charité, en dehors de Montréal, les moyens d'établir une seconde maison sous leur direction. Dans ce but, et avec le concours de M. Sneider et de Mme Montmarquet, il avait même réalisé l'acquisition d'une propriété à St-Hubert. Certaines considérations firent abandonner ce projet. On revendit cette terre et on acheta le 18 avril 1868 la propriété de la Longue-Pointe dont il s'agit.

Le supérieur provincial des Frères de la Charité était alors en Europe ; à son retour, M. Berthelet lui offrit ce nouveau gage de son inépuisable générosité.

La propriété comprenait à gauche de la route quelques constructions servant à l'exploitation rurale. Le 5 mai 1869 les frères Germain et Vincent y furent envoyés en mission et le nom de St-Joseph fut donné à ce nouvel établissement. C'était bien en mission qu'allaient vivre les frères à la Longue-Pointe, car ils devaient se trouver en face de privations de toutes sortes, supportées avec la plus grande résignation. Le 26 juin 1870, la mort venait frapper à la porte de cette maison à peine fondée et frère Germain qui avait édifié la communauté par sa piété et son humilité fut appelé à recueillir au ciel la récompense de ses vertus. Les chroniques des Frères de la Charité ont conservé le souvenir de ce religieux dont les derniers moments furent marqués par un redoublement de foi vraiment touchant. Il avait toujours désiré mourir un samedi, jour consacré à la Sainte Vierge : Dieu daigna exaucer ce souhait et alors que rien ne révélait dans sa maladie une aggravation inquiétante, il s'éteignit au jour désiré en répétant l'invocation de l'Ave Maria : « priez pour nous, pauvres pécheurs. »